

Jeux d'argent et de hasard en ligne dans le marché intérieur

2011/2084(INI) - 30/05/2011

Le Conseil a pris note d'un rapport de la présidence portant sur la coopération au niveau réglementaire entre les États membres de l'UE sur les jeux de hasard (voir doc. Conseil [9853/11](#)).

Sur la base des résultats de précédents débats au sein du Conseil et notamment des conclusions adoptées en décembre 2010 (voir doc. Conseil [16884/10](#)), la présidence hongroise a mené au cours des premiers mois de 2011 des discussions plus approfondies sur la coopération entre les autorités nationales de réglementation dans le domaine des jeux de hasard.